

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Un témoin du passé à la recherche de son futur



L'ancien manège s'offre une large consultation pour fixer son devenir.

L'ancien manège est un témoignage de l'histoire de St-Imier. Il fait partie du patrimoine architectural et pourtant actuellement il n'est pas utilisé et se dégrade lentement. L'usure du temps se faisant réellement sentir, il est temps que l'on reconnaisse sa valeur historique et que son éventuelle réhabilitation soit étudiée.

Dans le cadre de ses activités, la Commission temporaire « Avenir de l'ancien manège » doit apporter une réponse concrète à la réaffectation de cet édifice. Pour ce faire, elle doit réunir les projets existants et envisagés afin d'en évaluer la pertinence et la potentialité pour la commune de Saint-Imier.

Toute personne, association, institution, société, particulier souhaitant soumettre un projet, une idée ou une vision peut s'adresser jusqu'au 29 avril 2016 à Mme Pauline Grosjean, secrétaire du service de l'urbanisme, par téléphone au 032 942 44 31 ou par e-mail pgrosjean@saint-imier.ch.

Les commissaires se réjouissent de pouvoir examiner les différentes propositions et remercient par avance les personnes portant un intérêt à ce bâtiment.

Portes-ouvertes au Centre d'accueil

Dans le cadre de l'assainissement du complexe des Halles de gymnastique, les cantonnements militaires ont été réaffectés en Centre d'accueil. Afin de présenter ces nouveaux locaux susceptibles d'accueillir des groupes jusqu'à 48 personnes à la population, la Municipalité, par son Service bâtiments et infrastructures sportives, organise une matinée portes-ouvertes samedi 23 avril 2016 de 9 h 00 à 12 h 00.

Les tout-petits choyés à la Bibliothèque régionale

La Bibliothèque régionale propose trois rendez-vous intitulés « Kilira » aux enfants de 2 à 4 ans accompagnés de leurs parents les vendredis 15 avril, 13 mai et 10 juin de 9h45 à 10h30 dans ses locaux du Relais culturel d'Erguël.. Cette animation gratuite permettra aux tout-petits de cumuler les plaisirs, avec la réalisation d'un bricolage en lien avec la comptine entendue.

mercredi 13 avril 2016
(cm)